

Conférence du désarmement

Français

Compte rendu définitif de la mille trois cent quatre-vingt-quatorzième séance plénière

Tenue au Palais des Nations, à Genève, jeudi 30 juin 2016, à 10 h 10

Président(e) : M. Piotr Stachańczyk..... (Pologne)

Le Président (*parle en anglais*) : Je déclare ouverte la 1394^e séance plénière de la Conférence du désarmement.

Excellences, chers collègues, M^{me} Soliman, Mesdames et Messieurs, permettez-moi tout d'abord de présenter mes plus sincères condoléances à nos amis turcs après le terrible attentat terroriste commis à l'aéroport d'Istanbul.

Mesdames et Messieurs, mardi, à la 1393^e séance plénière, j'ai proposé un programme de travail, qui figure dans le document de travail CD/WP.595. Plusieurs délégations ont pris la parole et formulé des observations sur cette proposition. J'ai tenu compte de ces observations et ai procédé à d'autres consultations. Je tiens à remercier tous les orateurs pour les paroles de sympathie, d'encouragement, de conseil et de soutien qu'ils ont adressées à la présidence et pour leur appui au projet de décision que nous avons présenté. N'oublions pas que cette proposition était déjà largement connue puisqu'elle avait été présentée par la délégation du Royaume-Uni en février dernier et avait rallié un large appui. Je souligne que la proposition ne contient pas de mandat exprès de négociation, mais qu'elle permet la tenue de discussions de fond en vue du lancement à terme de négociations. Cela est conforme au mandat confié à la Conférence par l'Assemblée générale à sa première session extraordinaire consacrée au désarmement et reflète l'accord consigné dans le document CD/2033, qui contient le rapport final sur les travaux du groupe de travail informel rétabli conformément à l'article 23 du règlement intérieur de la Conférence du désarmement, avec pour mandat d'élaborer un programme de travail solide, substantiel et permettant une mise en œuvre graduelle, rapport qui a été adopté par consensus en 2015. Cet accord a été exprimé par plusieurs délégations à la dernière séance plénière.

Permettez-moi aussi d'attirer votre attention sur la souplesse de cette proposition. Le mandat du groupe de travail à établir permet aux États de soulever toute question qu'ils jugent importante et nécessaire, et le paragraphe 7 indique clairement qu'une issue positive des travaux pourrait déboucher sur des négociations à l'avenir. En outre, cette proposition n'exclut pas d'autres propositions. Nous estimons toujours que d'autres propositions prévoyant un mandat de négociation pourraient être examinées et élaborées plus avant dans un avenir prévisible.

Nous avons pris bonne note de toutes les remarques faites jusqu'à présent. Au sujet du contenu et du calendrier de cette proposition, je tiens à dire que, vu le temps dont nous disposons, c'est le maximum que nous puissions planifier pour les séances du mois d'août. C'est pourquoi nous ne pouvons pas nous concentrer sur plus d'un point, avec une grande souplesse. Avec cette proposition, nous montrons que nous nous soucions de l'avenir de la Conférence.

Je voudrais en outre ajouter que notre aptitude à adopter maintenant un programme de travail pour la Conférence pourrait avoir des conséquences très importantes et positives pour le mécanisme de désarmement des Nations Unies.

Avant de soumettre le document de travail CD/WP.595 en vue d'une décision, je vais donner la parole aux délégations qui souhaitent exposer leurs vues à la Conférence ce matin. Une délégation est inscrite sur la liste des orateurs. Je donne maintenant la parole au représentant de la Norvège, l'Ambassadeur Steffen Kongstad.

M. Kongstad (Norvège) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement. J'espère que vous et votre équipe apprécierez cet exercice autant que nous l'avons apprécié plus tôt cette année. Ce fut en effet une expérience enrichissante. Nous avons fait de notre mieux, mais à l'évidence cela n'a pas été suffisant. Alors que je m'appête à quitter la Conférence et Genève, je tiens à vous faire part de quelques observations.

Il m'a été donné d'observer la Conférence du désarmement depuis 1995. Durant cette période, la Conférence a été qualifiée de diverses manières, allant de meilleur club de la ville à assemblée de la honte en passant par relique du passé. Je suis arrivé à Genève en 1995 en qualité de représentant d'un État ayant le statut d'observateur à la Conférence, mais à l'été 1996, voilà exactement vingt ans, les pays du Groupe dit des 23 ont été admis gracieusement en son sein.

Depuis, la Conférence n'a négocié aucun traité. Ce fait pourrait être interprété comme un argument contre l'élargissement de sa composition. Cependant, je pense que cette corrélation est illusoire ; d'autres raisons expliquent le blocage persistant. Notre position nationale sur la Conférence en tant qu'institution s'articule depuis de nombreuses années autour de trois points. La Conférence devrait être ouverte à tout pays qui souhaite en devenir membre. De nombreux autres membres de la Conférence l'ont dit aussi et c'est une question de légitimité. La question est de savoir si certains sont plus égaux que d'autres. Deuxièmement, le règlement intérieur doit être revu. L'application rigoureuse de la règle du consensus doit être réexaminée pour être modifiée. Troisièmement, il faut être plus ouvert à la société civile.

Au bout de vingt ans d'existence improductive, le temps est peut-être venu de nous rendre à l'évidence. Ces vingt dernières années, nous avons globalement connu de bons moments et des moments moins bons en matière de coopération multilatérale et de diplomatie. Dans certains domaines touchant à l'armement nous avons enregistré des progrès sensibles, qui ont eu des retombées d'ordre humanitaire très positives sans nuire à la sécurité nationale. À mon sens il y a là matière à réflexion étant donné que ces progrès n'ont pas été accomplis dans le cadre traditionnel institutionnalisé du désarmement. Force est de s'interroger sur ce que cela signifie pour le maintien de ce que l'on qualifie de mécanisme et d'architecture du désarmement et pour la crédibilité des institutions en charge du désarmement.

Répéter sans cesse que la Conférence est l'unique instance multilatérale de négociation de la communauté internationale en matière de désarmement ne change rien à la réalité. La Conférence n'est nullement la seule instance, elle n'est pas vraiment multilatérale et elle ne négocie absolument pas. L'élément le plus productif et le plus efficace du « mécanisme de désarmement », tel qu'il a été conçu en 1978, semble en fait être l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR).

Si la Conférence avait pour objectif de maintenir le statu quo, alors il est permis d'affirmer qu'elle a remporté un succès, mais ce succès n'est pas durable. Si rien de concret ne se produit, les questions seront traitées ailleurs. Quels que soient les différents points de vue sur la Conférence en tant qu'institution, pour survivre elle doit apporter quelque chose qui soit considéré comme utile et pertinent, pour le moins par nos capitales.

Monsieur le Président, il a été dit que les traités de désarmement énonçaient, avec des restrictions, l'interdiction d'armes et de pratiques déjà obsolètes. Ce constat est sans doute lié à la perception des armes chimiques et des essais nucléaires à l'époque où les deux derniers traités ont été négociés au sein de la Conférence. Ce n'est pas un argument contre les efforts de désarmement, mais cela en dit long sur le caractère souvent réactif du désarmement, surtout lorsqu'il s'inscrit dans des cadres institutionnels établis.

La sécurité nationale est un impératif pour nous tous. Elle est sûrement plus efficace si elle peut se traduire en une sécurité collective pour tous. Dans la réalité, tel n'est pas toujours le cas. C'est pourquoi, comme d'autres, je fais valoir le droit de défendre mon propre pays, si nécessaire par des moyens militaires. En même temps, je pense que la question du type de moyens et de comportements militaires mis en œuvre est pertinente. Les armes qui causent des dommages humanitaires inacceptables n'assurent pas nécessairement une sécurité et une paix durables.

Assis dans cette pièce, souvent sombre, j'ai parfois pensé aux paroles du poète et chanteur canadien Leonard Cohen, qui peuvent se comprendre de différentes façons. Je cite : « Sonnez les cloches qui peuvent encore sonner. Oubliez vos offrandes parfaites il y a une fissure en toute chose. C'est ainsi qu'entre la lumière ». J'espère assurément qu'il y aura davantage de lumière non seulement dans cette salle, mais que la lumière brillera aussi plus fortement sur les questions que nous devons résoudre ensemble. J'ose supposer que nous partageons tous les mêmes objectifs fondamentaux, à savoir des relations pacifiques les uns avec les autres dans un monde où les efforts et les mesures de maîtrise des armements et de désarmement seront plus ambitieux et plus efficaces.

Enfin, il me reste à vous exprimer ma gratitude pour les bonnes relations de travail, empreintes d'amitié et de gentillesse, que j'ai eues avec tant d'entre vous dans le cadre de

cette communauté du désarmement, quelque peu étrange parfois. Je vous adresse mes meilleurs vœux dans vos entreprises futures.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, de votre discours d'adieu et vous souhaite bonne chance et beaucoup de réussite dans l'exercice de vos prochaines fonctions. Permettez-moi de vous remercier à titre personnel pour votre contribution et votre labeur acharné au sein de la Conférence du désarmement et de la communauté du désarmement en général à Genève. Votre travail en tant que deuxième président de la session de 2016 a été très apprécié, je le pense, par toutes les personnes présentes dans cette salle.

Mesdames et Messieurs, le débat est maintenant ouvert. Est-ce qu'une autre délégation souhaite prendre la parole ? Je donne la parole à l'Ambassadeur d'Inde.

M. Varma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je n'entends pas entraver les travaux ordinaires de la Conférence du désarmement, mais j'ai pensé que ce serait manquer à mes devoirs que de ne pas joindre la voix de la délégation indienne à la vôtre pour dire au revoir à l'Ambassadeur de Norvège, Steffen Kongstad. Il en est ainsi en particulier parce que nous apprécions et reconnaissons sa contribution à la Conférence en tant que Président et, plus généralement, l'expérience et l'expertise dont il a fait montre au fil des ans et dont nous avons grandement profité non seulement pendant son mandat à Genève, mais aussi lors de ses affectations précédentes. Nous souhaitons nous joindre à vous pour lui souhaiter, ainsi qu'à sa famille, beaucoup de succès.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, et je donne maintenant la parole au représentant du Bélarus.

M. Nikolaichik (Bélarus) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous souhaiter plein succès en ce moment difficile et lourd de responsabilités, où des décisions relatives au programme de travail sont prises. Avant de formuler quelques observations sur le projet dont nous sommes saisis, je tiens à adresser mes condoléances à la délégation turque après l'attentat terroriste commis à l'aéroport Atatürk. La République du Bélarus condamne catégoriquement toute forme de terrorisme et considère que la communauté internationale ne doit pas rester sans réagir face au défi du terrorisme.

Au sujet du programme de travail, j'aimerais, à titre personnel, souligner ce qui suit. De notre point de vue, le projet de programme de travail n'est pas vraiment complet. Il est formulé en de tels termes que l'on ne voit pas tout à fait clairement quels points de l'ordre du jour de la Conférence du désarmement sont couverts par le projet. En l'absence de telles précisions, la République du Bélarus croit comprendre que le mandat du groupe de travail qui doit être établi portera non seulement sur la prévention d'une course aux armements nucléaires, mais aussi sur d'autres questions connexes. En conséquence, la délégation bélarussienne voudrait se réserver le droit de soulever des questions concernant la prévention d'une guerre nucléaire, les garanties de sécurité négatives et d'autres questions inscrites à l'ordre du jour de la Conférence, dans la mesure où elles ont trait au désarmement nucléaire général et complet.

En outre, le projet de programme de travail ne reflète pas les acquis de la Conférence ni sa volonté de répondre aux difficultés et menaces contemporaines en matière de désarmement et de non-prolifération, y compris celles à caractère hybride ou non traditionnel, dans le domaine du désarmement classique. À cet égard, il est regrettable que l'initiative de la délégation russe, qui a recueilli un assez large appui, n'ait pas été dûment prise en considération dans le projet de programme de travail.

Au vu des lacunes du projet de programme de travail, nous craignons qu'il ne soit pas possible de parvenir à des résultats substantiels dans le temps qui nous sépare de la fin de la session. Cela étant nous avons conscience qu'à ce stade l'adoption de tout programme de travail, même s'il n'a pas été affiné, marquerait une avancée capitale pour la Conférence. Ma délégation ne s'opposera pas un consensus sur le projet soumis, si un consensus se dégage.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Bélarus et je donne maintenant la parole au représentant de la Belgique.

M. Dhaene (Belgique) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, permettez-moi de vous féliciter, Monsieur le Président, pour votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement en cette période critique. Je vous souhaite tout le succès possible dans cette entreprise importante ; vous pouvez compter sur le plein appui de ma délégation.

Mon pays attache une grande importance à la revitalisation de la Conférence du désarmement. C'est pourquoi nous soutenons activement tous les efforts visant à sortir de l'impasse actuelle. Nous constatons pourtant avec préoccupation que, malgré les nombreuses propositions soumises, nous ne semblons pas être en position – encore une fois cette année – de parvenir à un consensus sur la marche à suivre pour aller de l'avant. La Belgique estime que la Conférence devrait commencer ses travaux immédiatement sur la base d'un programme de travail complet et équilibré, prévoyant, dans l'idéal, un mandat en vue de l'ouverture de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles. Il est toutefois désormais évident, après tous les efforts déployés sous les différentes présidences cette année, que c'est apparemment hors de portée.

En février, ma délégation a déjà soutenu la proposition de programme de travail présentée par le Royaume-Uni. La Belgique a accueilli favorablement cette proposition parce qu'elle apportait une solution concrète et réaliste pour aller de l'avant. Nous avons estimé que le mandat proposé était approprié car il prévoyait un débat équilibré sur le désarmement nucléaire ne se limitant pas à de simples mesures d'ordre juridique. Le règlement intérieur proposé était celui de la Conférence et la participation de la société civile était aussi envisagée. C'est pourquoi, conformément à la position que nous défendons depuis février, mon pays exprime aujourd'hui son soutien à votre décision de réintroduire cette proposition en tant que proposition de la présidence et de statuer à son sujet.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Belgique et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Japon, M. Sano.

M. Sano (Japon) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je voudrais tout d'abord remercier l'Ambassadeur de Norvège, M. Steffen Kongstad, pour sa contribution importante à la Conférence du désarmement et aux autres instances œuvrant au désarmement qui se sont réunies ces dernières années à Genève.

Monsieur le Président, le Japon appuie pleinement vos efforts en faveur de l'adoption d'un programme de travail. Eu égard au temps qu'il reste à la session de 2016, il est impératif que nous agissions dès que possible. La proposition que vous avez formulée dans le document de travail CD/WP.595, qui repose sur la proposition du Royaume-Uni, a le mérite de nous donner la possibilité de réfléchir à des mesures efficaces de désarmement nucléaire, y compris des dispositions juridiques et d'autres arrangements, avec la participation de l'État doté d'armes nucléaires siégeant dans le groupe de travail. Le dialogue et la collaboration avec les États dotés d'armes nucléaires sont essentiels pour faire avancer le désarmement nucléaire.

Monsieur le Président, votre proposition nous donnera une nouvelle occasion d'approfondir les débats de fond sur les grandes questions relatives au désarmement nucléaire en vue de négocier. Le rapport établi par le groupe de travail sur la base du consensus contribuera à jeter les bases pour des négociations dans le cadre de la Conférence.

Nous prenons aussi note du programme de travail contenu dans le document CD/1864, adopté en 2009, en tant que précédent : il mentionne la négociation d'un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles. Notre délégation est prête à soutenir votre proposition.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur et je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Deyneko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, au nom de la délégation russe, je voudrais exprimer notre profonde sympathie à nos collègues turcs après le terrible attentat terroriste perpétré à l'aéroport d'Istanbul. Nous sommes de tout cœur avec les familles qui ont perdu des proches et nous souhaitons un prompt rétablissement aux personnes blessées. Rien ne saurait justifier cette attaque terroriste contre des personnes sans défense et innocentes. En outre, cet acte barbare atteste que ses

organismes et ses exécutants n'ont que mépris pour les normes universelles relatives à la laïcité et pour la religion. Nous sommes convaincus qu'ils finiront par être débusqués, où qu'ils se terrent, traduits en justice et punis sévèrement. Des citoyens de nombreux pays figurent parmi les victimes de l'attentat terroriste d'Istanbul. Ce fait met encore une fois en évidence la nécessité pour la communauté internationale de mobiliser toutes ses forces pour combattre la menace mondiale que représente le terrorisme.

Aujourd'hui, la Conférence du désarmement est confrontée à un choix qui, sans exagérer, déterminera son avenir. Nous sommes tous face à un dilemme : maintenir la Conférence en tant que seule instance multilatérale de négociation sur le désarmement, ou bien créer un dangereux précédent en faisant d'elle un cercle de débat sur une seule question, sans garantie qu'elle puisse reprendre les négociations. Le 28 juin, dans notre intervention en séance plénière de la Conférence, nous avons démontré sans laisser place au moindre doute que le projet distribué par la présidence polonaise ne pouvait être considéré ni comme complet ni comme équilibré. Nous n'allons pas répéter nos arguments dans ce sens. Nous voudrions juste rappeler une fois de plus notre position, exposée le 28 juin, selon laquelle nous considérons l'introduction de ce projet, et à plus forte raison son éventuelle adoption, comme une erreur. Personne n'a réfléchi aux conséquences du projet de programme de travail et celles-ci n'ont pas même donné lieu à un débat. Quelqu'un a-t-il même pensé au fait que le document soumis à notre approbation reprend en fait le mandat de la Commission du désarmement de l'ONU, mais en le restreignant à un seul des points de l'ordre du jour de la Commission et avec une composition plus limitée ? Nous ne sommes pas d'accord avec un tel avenir pour la Conférence. La délégation russe exprime donc son opposition de principe fondamentale au programme de travail proposé.

Bien entendu, nous avons fait et ferons tout notre possible pour ramener la Conférence à son mandat initial de négociation. Nous sommes prêts à travailler dans un esprit constructif avec toutes les délégations aux fins de trouver des solutions constructives et à long terme conformes aux intérêts de la Conférence, et non pas d'arriver dans la précipitation à des solutions bancales aux conséquences imprévisibles. Guidée expressément par ces principes, notre délégation a proposé que la Conférence élabore un projet de convention internationale sur la lutte contre le terrorisme chimique et biologique. Je ne m'attarderai pas sur les détails. À maintes reprises, nous avons exposé nos arguments en faveur de la négociation d'un tel instrument dans le cadre de la Conférence ici, à Genève, et non ailleurs. Étant donné que les délégations souhaitent, à une écrasante majorité, rechercher des solutions mutuellement acceptables pour le programme de travail de la Conférence, la délégation russe a décidé de laisser le document de travail du 16 juin à l'examen. Nous entendons à l'avenir travailler en toute transparence, en tenant les participants au courant de nos plans et actions. Nous sommes ouverts à toutes les propositions constructives propres à faciliter la recherche d'une solution pour nous acquitter de notre tâche commune : donner un nouveau souffle à la Conférence.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie et je donne maintenant la parole au représentant des Pays-Bas, l'Ambassadeur Van der Kwast.

M. Van der Kwast (Pays-bas) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à la présidence. Vous aurez le plein appui de ma délégation.

Permettez-moi aussi d'adresser nos plus sincères condoléances à la délégation turque et, en particulier, à toutes les victimes et à leurs familles de cet effroyable attentat terroriste. Le terrorisme nous concerne tous et nous devons nous unir pour le combattre.

Monsieur le Président, je tiens en outre à remercier l'Ambassadeur de Norvège, Steffen Kongstad. Il a toujours fait entendre une voix critique à la Conférence et, en fait, dans tout le débat sur le désarmement. Mes dix années d'expérience personnelle me permettent d'affirmer qu'il a été une des personnes les plus efficaces ayant vraiment contribué au désarmement, non seulement en s'exprimant sur le sujet et en mentionnant certaines choses, mais aussi en ayant le cran de dire les choses telles qu'elles sont. Steffen,

je vous remercie à nouveau aujourd'hui de l'avoir fait et j'espère que vous continuerez de le faire. Nous serons à vos côtés.

Mais dire cela ne suffit pas. Nous devrions explorer de nouvelles voies pour aller de l'avant. Ces voies ne sont pas des « propositions formulées dans la précipitation », comme vient de l'affirmer une délégation. Il est regrettable que la proposition du Royaume-Uni, dont nous sommes saisis depuis si longtemps, ait été qualifiée de proposition établie dans la précipitation. Nous avons examiné ladite proposition sous la présidence norvégienne au sein d'un petit groupe comprenant les cinq États dotés d'armes nucléaires. Et permettez-moi de répéter que ces États ont une responsabilité particulière s'ils se soucient vraiment de cette instance. Les nouvelles initiatives sont la cible de nombreuses critiques du genre : « nous ne jouons pas à ce jeu-là, faites sans nous ». Vous ne pouvez pas continuer à procéder ainsi si vous n'êtes pas disposés à vous engager. Nous avons ici une proposition, et nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir présenté ce projet de programme de travail reposant sur une proposition qui a été examinée plusieurs mois durant. Cette proposition a été débattue et a recueilli le soutien de différentes délégations, dont la mienne. Quand il a pris la parole devant cette instance voilà quelques mois, mon ministre a clairement apporté notre soutien à cette proposition et nous pensons que nos meilleures chances d'aller de l'avant résident en elle.

Bien sûr, nous pouvons dire qu'il ne s'agit que d'un débat, et je comprends cette posture. Oui, nous aimerions négocier. Et nous convenons aussi que la Conférence devrait négocier. Pour nous, l'ouverture immédiate de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles pour la fabrication d'armes et autres dispositifs explosifs nucléaires demeure la priorité absolue. Après le travail accompli l'an dernier par le Groupe d'experts gouvernementaux, qui a publié un rapport commun posant très clairement les fondements possibles de telles négociations, nous disposons d'une base claire. Se fondant sur ce rapport, la communauté internationale devrait aller de l'avant et étudier les possibilités, car la négociation de ce traité se fait attendre depuis longtemps et nous pensons que le sujet est vraiment mûr pour l'ouverture de négociations.

Nous savons aussi que dans cette enceinte plusieurs membres ont des priorités différentes et c'est la principale raison pour laquelle nous ne négocions pas. Apparemment il nous est impossible de dire que nous allons travailler sur deux pistes ou sur trois pistes. Nous ne faisons que répéter les mêmes arguments qui nous maintiennent dans une situation de blocage ou sur une voie sans issue. En l'absence d'accord sur ce qu'il convient de négocier, les discussions constituent un moyen important de rechercher un terrain d'entente pour amener la Conférence à entamer les négociations. Les discussions constituent, à notre avis, un moyen honnête et nécessaire pour nous rapprocher de l'ouverture de négociations sur différentes questions. Rien dans notre règlement intérieur ne nous empêche d'avoir ces discussions. Au contraire, nous sommes les maîtres de notre ordre du jour. Si nous pouvons nous mettre d'accord sur des discussions de fond pour faire avancer les choses, nous en bénéficierions tous et nous pourrions explorer d'autres voies.

Cela dit, Monsieur le Président, je tiens aussi à remercier les deux ambassadeurs qui ont fait leurs adieux mardi dernier en mon absence : l'Ambassadeur de Finlande et l'Ambassadeur de Suisse. Tous deux ont porté une grande attention au travail de cette instance et ont fait montre d'un esprit très constructif dans le traitement des différents dossiers. Je tiens à les remercier vivement pour tout le labeur acharné qu'ils ont accompli en présentant des dossiers porteurs des perspectives. Malheureusement, la plupart de ces dossiers n'ont pas été traités dans le cadre de cette instance : il s'agissait de la Convention sur l'interdiction des mines antipersonnel et de la Convention sur les armes à sous-munitions, auxquelles tous deux ont contribué à plusieurs égards. Nous les en remercions et leur souhaitons très bonne chance. Quant à vous, Monsieur le Président, je vous souhaite bien du succès dans ce difficile débat.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, de votre déclaration et des paroles aimables adressées au Président. Je donne maintenant la parole à la représentante de la Bulgarie.

M^{me} Davidova (Bulgarie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du

désarmement. Je vous assure du plein appui et de l'entière coopération de la délégation bulgare. Je voudrais aussi me joindre à vous, Monsieur le Président, pour présenter nos condoléances à la délégation turque après l'odieux attentat terroriste commis mardi à l'aéroport d'Istanbul.

Monsieur le Président, je tiens à vous remercier de la volonté que vous avez manifestée d'engager les travaux de la Conférence sur la bonne voie et de commencer votre présidence avec une proposition de programme de travail. Nous avons déjà exprimé notre soutien à la proposition du Royaume-Uni relative à un programme de travail lorsqu'elle a été présentée pour la première fois, en février. La situation de blocage dans laquelle la Conférence se trouve actuellement nous préoccupe grandement. Pour nous, la priorité demeure l'ouverture de négociations sur un traité interdisant la production de matières fissiles, mais nous sommes favorables à toute initiative raisonnable visant à sortir de l'impasse dans laquelle nous nous trouvons depuis si longtemps. Cela dit, nous estimons que la proposition de programme de travail présentée dans le document de travail CD/WP.595 a le grand mérite d'être bien équilibrée et d'offrir un moyen nouveau et souple d'aborder un des sujets les plus importants inscrits à l'ordre du jour de la Conférence – le désarmement nucléaire – tout en examinant en profondeur ses liens avec d'autres questions inscrites à l'ordre du jour du désarmement. La création d'un groupe de travail officiel doté d'un programme de travail visant à rechercher, à élaborer et à recommander à la Conférence des mesures efficaces en matière de désarmement nucléaire donnerait l'occasion d'examiner ces questions de manière inclusive avec la participation des États dotés d'armes nucléaires. Pour notre part, nous sommes prêts à soutenir cette proposition de programme de travail. Nous estimons qu'elle pourrait constituer une bonne base pour permettre à la Conférence de reprendre ses travaux de fond.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la représentante de la Bulgarie de sa déclaration et des paroles aimables qu'elle a adressées au Président. Je donne maintenant la parole à la représentante du Canada, l'Ambassadeur McCarney.

M^{me} McCarney (Canada) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous assurer de l'appui sans réserve de ma délégation aux efforts que vous déployez pour faire avancer les travaux de la Conférence du désarmement et je vous remercie beaucoup d'avoir accepté ce rôle. Permettez-moi aussi, au nom du Canada, de présenter nos sincères condoléances à la délégation turque et au peuple turc. Nous remercions en outre notre collègue, l'Ambassadeur de Norvège, pour le leadership dont il a fait montre sur tant de questions à Genève et pour les paroles sages et franches qu'il nous a adressées ce matin, de même que les Ambassadeurs de Suisse, de Finlande et d'Israël pour leurs paroles d'hier.

Le Canada avait espéré que 2016 pourrait voir la Conférence engager des négociations concrètes sur une question constituant sans conteste un point fondamental de son ordre du jour. Je sais que de nombreuses délégations partagent cette conviction. Cet espoir semble réduit à néant et, malgré nos intentions, nous ne parvenons pas à nous entendre tous sur le sujet se prêtant le mieux à une négociation. Dans cette situation fâcheuse, il nous reste à trouver une solution moins désirable. Le programme de travail élaboré initialement par le Royaume-Uni, qui est maintenant présenté par le Président, a de l'intérêt. Mais le Canada souligne que ce n'est pas son option préférée. L'ouverture de négociations, au moins sur un traité sur l'arrêt de la production de matières fissiles, était notre objectif pour 2016, compte tenu du vigoureux soutien exprimé en octobre dernier à la Première Commission à cet égard. Nous sommes d'accord avec le Mexique pour constater que la Conférence est en train de trouver un accommodement au rabais. D'un autre côté, nous souhaitons voir la Conférence travailler sur des questions importantes et pensons que c'est la question du désarmement nucléaire, sous toutes ses formes, qu'il est le plus nécessaire de traiter à ce stade. Nos discussions pourraient peut-être – qui sait ? – déboucher sur quelque chose de tangible susceptible d'avoir un impact réel sur la paix et la sécurité mondiales. Avec ces considérations en tête et compte tenu du message que le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement nous a adressé mardi, à savoir qu'il nous faut faire preuve de souplesse et d'esprit de compromis afin de préserver la pertinence de la Conférence, le Canada peut appuyer le programme de travail proposé. Adopter ce

programme n'empêchera sans doute pas la poursuite d'initiatives de désarmement hors du cadre de la Conférence, mais ne pas l'adopter ne ferait qu'accentuer ce phénomène.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame l'Ambassadeur, et je donne maintenant la parole à la représentante de la République de Corée.

M^{me} Seo Eun-ji (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, des efforts que vous déployez pour faire avancer la session de la Conférence du désarmement de cette année. Mon pays, qui est l'un des six à assurer la présidence de la session de 2016, vous assure de son appui entier et continu. J'adresse aussi à l'Ambassadeur norvégien sur le départ, M. Kongstad, tous mes vœux de réussite dans ses futures entreprises. Par-dessus tout, je souhaite adresser mes condoléances les plus sincères et à exprimer toute ma sympathie aux victimes du terrible attentat commis à l'aéroport d'Istanbul et à leurs familles endeuillées, ainsi qu'au peuple et au Gouvernement turcs.

La première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement a conféré à la Conférence le mandat d'organe unique de négociation sur le désarmement. Selon une interprétation stricte de ce mandat, tout accord de désarmement négocié en dehors de la Conférence doit être considéré comme illégitime. Toutefois, nous respectons volontiers ces accords. C'est parce que nous savons que, dans un processus de discussion approfondie, nous avons fait preuve d'esprit de compromis et de souplesse pour parvenir à ces accords dans le souci d'atteindre l'objectif ultime qu'est le désarmement, ce en pleine conformité avec l'esprit ayant présidé à cette session extraordinaire et au mandat ultime qu'elle a énoncé.

De même, adopter un programme de travail comportant un mandat de discussion en vue du lancement de futures négociations est tout à fait conforme au mandat et à l'esprit de la session extraordinaire. Dans le même ordre d'idées, le document CD/2033, que nous avons adopté par consensus l'année dernière, indique aussi que nous pouvons mener des délibérations approfondies afin de mieux nous comprendre et de dégager un terrain d'entente propice à des négociations futures. En fait, la proposition actuelle figurant dans le document de travail CD/WP.595 dont nous sommes saisis prévoit des négociations futures sur toute question inscrite à l'ordre du jour de la Conférence. En bref, le mieux n'est pas l'ennemi du bien. L'heure de vérité est venue pour les membres – l'heure de faire preuve d'esprit de compromis et de souplesse afin d'atteindre le but ultime de la Conférence. Si nous voulons vraiment que la Conférence reprenne ses travaux, nous ne devons pas hésiter à nous joindre au consensus maintenant. Sinon, nous ferons la preuve que nos paroles sont effectivement creuses. Une fois de plus, je voudrais réaffirmer que ma délégation est prête à prendre la décision concernant le programme de travail de cette année aujourd'hui et attend avec intérêt de participer au groupe de travail.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la représentante de la République de Corée et je donne maintenant la parole au représentant de l'Allemagne, l'Ambassadeur Biontino.

M. Biontino (Allemagne) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de présenter nos plus sincères condoléances à la délégation turque et au peuple turc après l'abominable attentat terroriste perpétré avant-hier à l'aéroport Atatürk d'Istanbul. Ces attaques sont dirigées contre le monde civilisé et contre nous tous.

Monsieur le Président, nous vous félicitons pour votre accession à la présidence. Votre sagesse nous guidera dans nos délibérations. Je vous assure de la pleine coopération de ma délégation. Nous vous sommes très reconnaissants de la voie sur laquelle vous vous êtes engagés en présentant officiellement un projet de décision relatif à l'établissement d'un programme de travail pour la session de 2016. Vous vous assurez, ce faisant, que nous discuterons de la question de manière ouverte et transparente. En fin de compte, ce n'est qu'après avoir entendu toutes les positions clairement et sans ambiguïté que nous pourrions parvenir à une décision appropriée.

Nous pouvons soutenir le projet de décision en l'état. À l'évidence, il ne nous reste pas beaucoup de temps en 2016 pour nous consacrer à des travaux de fond. Nous

escomptons toutefois que cette décision, une fois prise, servira de précédent pour 2017 et nous permettra d'engager des travaux de fond au début de l'année prochaine.

J'en viens maintenant au contenu du projet de décision. Nous aspirons certes tous à pouvoir engager des négociations concrètes sur la base d'un programme de travail équilibré et complet. Cependant, le but auquel nous aspirons nous échappe depuis vingt ans. Je ne vais pas m'attarder pour analyser en profondeur les facteurs à l'origine de cette situation très fâcheuse. Toutefois, nous en sommes arrivés à un point où la pertinence de la Conférence du désarmement en tant que telle est mise en question. Que pouvons-nous faire pour surmonter le blocage ? Ces deux dernières années, nous avons abordé les principaux points de notre ordre du jour dans le cadre d'un calendrier d'activités, essentiellement sous la forme d'un dialogue structuré qui nous a permis de mieux comprendre nos positions respectives. Nous pensons que, cette année, il serait temps de passer à l'étape suivante, à savoir rechercher, élaborer et recommander des mesures efficaces, y compris des dispositions juridiques et d'autres arrangements, comme préconisé dans le projet de décision, car cela semble la bonne marche à suivre pour préparer des négociations de fond sur le désarmement nucléaire. En effet, des travaux préparatoires s'imposent d'urgence avant de pouvoir engager des négociations, ce en vue de définir la portée et le contenu des mesures de désarmement dans le domaine nucléaire. Se contenter d'appeler à des négociations sur des dispositions juridiques sans en avoir étudié les incidences sur et la compatibilité avec le cadre existant, en particulier le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, ni, en second lieu, avoir pris en compte les considérations de sécurité pertinentes, serait inapproprié et compromettrait les acquis en matière de désarmement et de non-prolifération nucléaires. Ce constat s'applique autant à la Conférence du désarmement qu'à d'autres instances, telles que le Groupe de travail à composition non limitée chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire.

Pour terminer, le projet de décision préconise une approche novatrice en vue de sortir de l'impasse la Conférence du désarmement. L'absence de consensus sur ce texte confirmerait le blocage de la Conférence pour cette année et il nuirait de plus très probablement à nos travaux dans l'avenir prévisible. C'est une lourde responsabilité que personne ne saurait endosser.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, et je donne maintenant la parole au représentant de la Chine.

M. Li Chunjie (Chine) (*parle en chinois*) : Monsieur le Président, la délégation chinoise voudrait, par votre intermédiaire, adresser ses condoléances à la délégation turque et au peuple turc après l'attentat terroriste commis à l'aéroport international d'Istanbul. Selon les dépêches de médias, l'attaque a fait un très grand nombre de victimes et causé de lourds dégâts matériels. Cet attentat illustre une nouvelle fois la sombre situation à laquelle la communauté internationale est confrontée dans sa lutte contre le terrorisme. La lutte contre le terrorisme est une tâche ardue, lourde de responsabilités.

Monsieur le Président, la délégation chinoise tient à vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et à vous dire qu'elle a bon espoir que votre riche expérience diplomatique et vos brillantes compétences permettront à la Conférence d'accomplir des progrès substantiels dans ses travaux. La délégation chinoise fera tout ce qui est en son pouvoir pour vous soutenir dans vos efforts.

Notre délégation tient à vous remercier pour les efforts déployés afin que la Conférence parvienne à un accord sur un programme de travail. Nous n'avons cessé de faire valoir que la Conférence devait se mettre d'accord dès que possible sur un programme de travail équilibré et complet. Dans les circonstances actuelles, nous pensons que la meilleure solution consisterait à fusionner les suggestions formulées par le Royaume-Uni et par la Fédération de Russie. Nous espérons que toutes les parties feront preuve de souplesse et que vous pourrez, Monsieur le Président, utiliser pleinement le temps qui nous sépare de la troisième partie de la session en cours pour intensifier les échanges avec toutes les parties concernées en vue de convenir d'un programme de travail aussi tôt que possible.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Chine et je donne maintenant la parole au représentant de l'Espagne.

M. Herráiz España (Espagne) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, nous adressons naturellement tout d'abord un message de sympathie, de solidarité et de coopération à la Turquie après l'abominable attentat commis à l'aéroport d'Istanbul. Nous tenons aussi à dire au revoir à l'Ambassadeur de Norvège et à lui souhaiter bonne chance pour l'avenir.

Monsieur le Président, dans le prolongement des observations que j'ai faites à la précédente séance plénière pour appuyer la proposition qui nous a été présentée, je voudrais résumer très brièvement les trois raisons pour lesquelles nous jugeons positive cette initiative.

Premièrement, comme je l'ai dit mardi dernier, nous pensons que c'est une manière honnête d'essayer de faire tout notre possible pour faire avancer le travail que nous sommes censés effectuer ici, travail que nous devons certainement aborder dans un esprit critique. Je pense que nous éprouvons un constant sentiment d'insatisfaction et, peut-être, que nous avons le sentiment de ne pas parvenir à remplir notre mandat de négociation. Nous avons en permanence mauvaise conscience. Mais la question que nous nous posons est de savoir comment remédier à cette situation. Quelles sont les solutions envisageables ? Je pense que la discussion reste une option valable, car je me demande comment nous pourrions autrement être à même de nous asseoir à la table de négociation. Ce premier point touche donc à notre responsabilité.

Le deuxième point, ou la deuxième raison, peut-être, est d'avoir conscience que cette année – plus que jamais, puisqu'au cours de celle-ci un groupe de travail à composition non limitée chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire s'est réuni et se réunira à Genève, sans bénéficier des vues et positions des États dotés d'armes nucléaires – nous devrions au moins pouvoir, pendant quelques jours, entendre de nouveau les points de vue de ces États, qui n'ont pas été communiqués au Groupe de travail.

Troisièmement, les discussions que nous aurons en août ne seront fort probablement pas si creuses. Je pense que nous avons quelque chose de substantiel et d'intéressant à discuter. Au début de la session de cette année, ma délégation a appris avec un certain étonnement qu'avait été soumise une proposition visant à engager une réflexion, avec souplesse, dans un esprit constructif et avec de nouvelles orientations, sur la conception d'un éventuel futur traité sur les matières fissiles, sans donner lieu à une discussion d'un tel traité, cette réflexion étant susceptible de déboucher sur un débat de fond, novateur et sans aucun doute stimulant pour la Conférence du désarmement. Nous devons bien sûr garder à l'esprit le précieux document d'information et la référence très utile que constitue le rapport du Groupe d'experts gouvernementaux, qui, l'an passé, a tiré des conclusions utiles sur un tel traité.

Pour ces trois raisons, Monsieur le Président, nous réaffirmons notre soutien à cette initiative.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Venezuela.

M^{me} Sánchez (République bolivarienne du Venezuela) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, nous tenons à vous féliciter et nous saisissons cette occasion pour vous assurer de notre appui et de notre coopération.

Le Venezuela condamne les actes terroristes commis à l'aéroport d'Istanbul et nous adressons nos condoléances aux victimes. Nous réitérons notre gratitude aux présidences précédentes pour les efforts qu'elles ont déployés en vue de parvenir à un consensus sur la manière dont poursuivre les travaux de fond de la Conférence du désarmement.

Monsieur le Président, le Venezuela attache une grande importance aux travaux de la Conférence, seule instance multilatérale de négociation pour la conclusion d'accords sur le désarmement. Ma délégation souhaite participer à tout effort en faveur de la reprise de ses travaux et, par-là, de la remise en activité de la Conférence. Nous préserverions ainsi son intégrité, sa crédibilité et sa pertinence face aux réalités du monde contemporain.

Monsieur le Président, nous prenons note du document de travail distribué sous votre présidence et vous remercions de tous vos efforts. Nous nous joignons aux vues exposées par les délégations de la Fédération de Russie et de la Chine, notamment, selon lesquelles la Conférence du désarmement devrait examiner dans un esprit constructif les propositions présentées, dont celle que la Fédération de Russie a soumise à la dernière séance plénière, le 16 juin 2016.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame l'Ambassadeur, et donne maintenant la parole à l'Ambassadeur de Cuba.

M^{me} Rodríguez Camejo (Cuba) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président. Comme c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, je tiens à vous féliciter de votre accession à cette fonction et vous souhaite plein succès dans son exercice. Je tiens aussi à saisir cette occasion pour me joindre aux mots d'adieu et d'éloge, si mérités, adressés à notre ami, l'Ambassadeur de Norvège, Steffen Kongstad, qui a grandement contribué aux débats sur le désarmement et à la réalisation d'objectifs précis en matière de désarmement au cours de toutes ces années où il a œuvré dans ce domaine. Nous ne doutons pas qu'il poursuivra sur cette voie dans l'exercice de ses nouvelles responsabilités.

Nous nous associons aussi aux messages de condoléances adressés au Gouvernement et au peuple turcs après les récents attentats terroristes perpétrés à l'aéroport Atatürk et réaffirmons la ferme condamnation par notre pays du terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations.

Monsieur le Président, Cuba vous prie de bien vouloir, maintenant ou plus tard, clarifier plusieurs points concernant votre proposition figurant dans le document CD/WP.595.

Chacun sait que Cuba appuie fermement les travaux de la Conférence du désarmement et sa capacité à s'acquitter de son mandat de négociation dans le domaine du désarmement. À cet égard, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir préciser en quoi votre proposition pourrait aider la Conférence à exercer son mandat de négociation et, sur la base d'une simple lecture, quelle contribution réelle elle apporterait. Nous notons que ce qui est proposé dans le document CD/WP.595 correspond plus ou moins à ce qui se fait ou au travail qui est mené, par exemple, au sein de la Commission du désarmement de l'ONU, comme une autre délégation l'a indiqué je crois, ou au sein du Groupe de travail à composition non limitée de l'Assemblée générale chargé de faire avancer les négociations multilatérales sur le désarmement nucléaire, auxquelles tous les États Membres de l'ONU sont en fait invités à participer, chaque État Membre ayant pris sa propre décision de le faire ou non.

Nous aimerions aussi entendre votre avis sur une autre question, à savoir la raison pour laquelle vous avez choisi un point particulier de l'ordre du jour : le désarmement nucléaire. Il s'agit sans conteste d'un sujet très important et d'une priorité pour de nombreux pays, dont la grande majorité des membres de la Conférence, y compris Cuba. D'autres questions pertinentes n'ont en revanche pas été incorporées dans votre proposition, par exemple la prévention d'une course aux armements dans l'espace extra-atmosphérique, pour n'en citer qu'une. Nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous en dire plus sur ce point.

Une troisième question est de savoir pourquoi vous avez privilégié une proposition non spécifique parmi celles dont nous sommes saisies au cours de cette session annuelle de la Conférence. Nous avons l'impression que votre proposition repose sur un seul texte, à l'évidence la proposition soumise par la délégation du Royaume-Uni. D'autres propositions tout aussi pertinentes ont en revanche été ignorées ou écartées. Je voudrais que vous nous expliquiez brièvement pourquoi vous avez décidé de rejeter d'autres propositions intéressantes susceptibles d'aider la Conférence à sortir de son blocage actuel.

Après avoir soulevé ces questions, permettez-moi de dire que nous avons écouté très attentivement les points de vue des autres délégations et qu'une fois que nous aurons reçu davantage d'informations et de précisions, nous enverrons le tout à notre capitale. En fait, nous avons déjà transmis et exposé votre proposition voilà trois jours à peine, et une fois les instructions pertinentes reçues de notre capitale, nous vous les communiquerons, ainsi

qu'aux autres membres de la Conférence. Je voudrais aussi profiter de cette occasion pour vous assurer que nous continuerons de participer activement et dans un esprit constructif à toutes les discussions se tenant au sein de cette instance, afin qu'elle puisse sortir de l'impasse et s'acquitter de son mandat, qui consiste à négocier des traités de désarmement.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Madame l'Ambassadeur, et je donne maintenant la parole à la représentante de l'Italie.

M^{me} D'Ambrosio (Italie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, comme c'est la première fois que ma délégation prend la parole sous votre présidence, permettez-moi de vous féliciter de votre accession à cette responsabilité. Je vous assure du plein appui et de la pleine coopération de l'Italie. Deuxièmement, je me joins aux autres délégations pour remercier l'Ambassadeur de Norvège et lui dire au revoir.

Permettez-moi aussi de présenter nos plus sincères condoléances à la délégation turque après l'abominable attentat terroriste de mardi dernier. Nous nous associons à vous pour pleurer les vies fauchées par cet acte barbare inacceptable.

Monsieur le Président, l'Italie a toujours attaché la plus grande importance aux travaux de la Conférence du désarmement. À notre avis, il est de la plus haute importance de préserver et de relancer son rôle principal en tant qu'unique instance multilatérale de négociation sur le désarmement de la communauté internationale, conformément aux paroles que nous a adressées mardi dernier le Haut-Représentant pour les affaires de désarmement. À cet égard, l'accord sur un programme de travail est un objectif essentiel que nous devons nous employer résolument à atteindre. Après un long blocage, nous voyons dans les quatre propositions de programme de travail présentées à la présente session le signe que les délégations continuent de s'investir dans la Conférence et croient en son aptitude à s'acquitter de son mandat.

Ma délégation a examiné avec ouverture d'esprit et dans une optique constructive toutes les propositions qui ont été présentées et se déclare prête à appuyer tout effort constructif visant à parvenir à un accord raisonnable et prospectif. En particulier, nous avons accueilli favorablement et soutenu la contribution des États-Unis, qui ont proposé de confier à la Conférence le mandat de négocier un traité sur les matières fissiles destinées à la fabrication d'armes nucléaires ou d'autres dispositifs explosifs nucléaires. Ma délégation, comme l'écrasante majorité des membres de la Conférence, estime que le moment est venu d'engager des négociations sur un tel traité. Nous regrettons qu'il n'ait pas été possible de parvenir à un consensus sur cette proposition.

Nous avons par la suite accueilli avec satisfaction le projet de programme de travail présenté par le Royaume-Uni, en ce qu'il était axé principalement sur les questions de désarmement nucléaire et de non-prolifération et allait donc pleinement dans le sens de nos priorités.

Permettez-moi de souligner qu'à notre avis la proposition présentée par la Fédération de Russie méritait aussi d'être dûment examinée car elle visait à traiter la question extrêmement pertinente de la lutte contre le terrorisme chimique et biologique.

Compte tenu de ce qui précède, et pour le moment, nous ne pouvons que nous réjouir de votre initiative de présenter aux fins de décision le projet de programme de travail contenu dans le document de travail CD/WP.595 dans le souci de remettre la Conférence sur les rails, d'autant plus que le temps restant pour la session en cours tire à sa fin.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la représentante de l'Italie et je donne maintenant la parole à la représentante de la Finlande, l'Ambassadeur Kairamo.

M^{me} Kairamo (Finlande) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, je ne ferais que répéter brièvement ce que j'ai dit mardi en appui à vos efforts. La Finlande est disposée à soutenir la proposition que vous nous avez soumise pour examen et nous nous réjouissons grandement que le programme de travail soit adopté tel que vous nous l'avez présenté.

Il va sans dire que ma délégation présente elle aussi ses plus sincères condoléances à la Turquie après l'effroyable attentat commis à l'aéroport d'Istanbul.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la représentante de la Finlande et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur du Mexique, M. Lomónaco.

M. Lomónaco (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, avant tout je tiens à adresser les condoléances les plus sincères du Mexique au peuple et au Gouvernement turcs, ainsi qu'aux victimes de l'attentat terroriste inacceptable commis à l'aéroport d'Istanbul.

Monsieur le Président, ma délégation a clairement exprimé sa position quant à la nécessité d'avoir un programme de travail comportant un mandat de négociation, et elle l'a exposée non pas une fois mais plusieurs, à la session en cours et à des sessions antérieures. Elle l'a fait le plus récemment encore le mardi 28 juin dernier, jour où vous avez soumis le document CD/WP.595 à la Conférence du désarmement.

Monsieur le Président, notre position n'a pas évolué. Nous ne pouvons pas soutenir la version actuelle du projet de programme de travail présenté par la présidence. Votre initiative n'est ni complète ni équilibrée et ne constitue pas même un programme de travail.

Après avoir écouté les débats de mardi et d'aujourd'hui, ainsi que les objections de nombreuses délégations, nous ne pouvons que constater et nous sommes certains que vous, en tant que Président soucieux d'équité, ferez le même constat, à savoir qu'il n'y a pas consensus sur votre proposition. Il est clair que le document CD/WP.595 doit donner lieu à un processus de consultation plus large qui permette d'intégrer dans une nouvelle version du document les préoccupations exprimées par plusieurs délégations, dont la mienne.

Maintenant, dans la ligne des questions soulevées par l'Ambassadeur de Cuba, ma délégation croit comprendre, comme vous l'avez vous-même indiqué, que votre décision de choisir une des options proposées reposait sur l'impression qu'il y avait consensus sur cette proposition mais pas sur les autres. Aujourd'hui, nous avons pu constater que la situation est la même pour la proposition polono-britannique que pour les trois autres propositions. Nous estimons donc que toute consultation ultérieure devrait, pour être équitable, porter sur les quatre propositions, à savoir la proposition de la présidence nigériane, la proposition des États-Unis, la proposition de la Fédération de Russie et la proposition polono-britannique. En fait, Monsieur le Président, deux de ces quatre propositions, prévoient un mandat de négociation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur. Est-ce qu'une autre délégation souhaite intervenir ? Je donne la parole à la Turquie.

M^{me} Kasnakli (Turquie) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, puisque c'est la première fois que je prends la parole sous votre présidence, permettez-moi de me joindre à mes collègues pour vous féliciter de votre accession à la présidence de la Conférence du désarmement et vous souhaiter plein succès dans vos entreprises. Je vous remercie aussi des efforts que vous avez déployés en présentant le document de travail CD/WP.595 en vue de déterminer si, ensemble, nous pouvons remettre la Conférence au travail. Nous apprécions beaucoup votre approche et nous la soutenons.

Enfin, et surtout, je prends la parole pour remercier toutes les délégations qui ont présenté leurs condoléances à notre délégation après l'odieux attentat terroriste commis à Istanbul voilà deux jours. Nous sommes reconnaissants à ceux qui ont exprimé leur solidarité et leur sympathie. Je voudrais simplement dire que la Turquie poursuivra sa lutte contre le terrorisme sous toutes ses formes et souligne l'importance de la coopération internationale.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la représentante de la Turquie et je donne maintenant la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Deyneko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, je voudrais m'associer à ceux qui ont souhaité au représentant permanent de la Norvège, M. Steffen Kongstad, tout le succès possible dans son nouveau poste diplomatique et lui exprimer nos remerciements pour les efforts qu'il a déployés, y compris durant sa présidence, en vue de parvenir à un compromis sur un programme de travail pour la Conférence du désarmement.

Je constate que plusieurs délégations et collègues n'étaient pas présents à la séance du 28 juin et n'ont donc pas pu entendre les arguments que nous y avons avancés pour évaluer le projet de programme de travail présenté par la présidence polonaise. Pour éviter tout malentendu, je voudrais répéter quelques points afin que nos collègues puissent avoir une meilleure idée de notre position. À ladite séance, nous avons demandé à toutes les délégations présentes à la Conférence d'examiner dans quelle mesure le projet de programme de travail présenté par la présidence polonaise répondait aux critères de complétude et d'équilibre. Il convient de noter que ces prescriptions n'ont pas été énoncées par la délégation russe, mais qu'elles figurent dans des décisions prises par consensus par la Conférence elle-même, dans les documents finals des conférences d'examen du Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et, ce qui n'est pas sans importance, aussi dans des déclarations des cinq États dotés d'armes nucléaires. Nous pensons qu'un programme de travail qui réoriente les travaux de la Conférence exclusivement vers un seul point de son ordre du jour, au détriment des autres, ne peut être considéré comme complet. La tentative de faire de notre Conférence une instance pour l'examen d'une seule question est contraire à l'esprit, si ce n'est à la lettre, du Document final de la première session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée au désarmement et établirait un précédent indésirable pour l'avenir. À notre avis, le projet de la présidence nigériane, qui vise à débattre des quatre questions centrales de l'ordre du jour, sans aucune discrimination, est de loin préférable. De plus, le mandat du groupe de travail unique serait de nature exploratoire. Il ne maintiendrait donc pas l'équilibre minimum requis entre la composante discussion et la composante négociation de l'activité de la Conférence.

Je tiens tout particulièrement à souligner que nous ne remettons pas en question la possibilité pour la Conférence de consacrer des discussions approfondies aux points inscrits à son ordre du jour. Nous n'avons pas dit cela. Nous avons parlé de la nécessité de parvenir à un équilibre entre les composantes négociation et discussion de notre travail. En guise de compromis, nous pourrions convenir d'une option selon laquelle le projet de programme de travail envisagerait en même temps des négociations au titre d'un autre point de l'ordre du jour de la Conférence, et il correspondrait ainsi au mandat initial de la Conférence. En février déjà, avant que le Royaume-Uni ne présente son projet à la Conférence, nous avons proposé aux auteurs de rétablir cet équilibre minimum en introduisant un point supplémentaire, portant sur la négociation d'un instrument juridiquement contraignant pour la prévention d'une course aux armements dans l'espace. Nous avons pris soin de ne pas soulever la question des négociations sur le projet sino-russe de Traité sur la prévention du déploiement d'armes dans l'espace extra-atmosphérique et le recours à la force et la menace de recourir à la force contre des objets spatiaux, eu égard aux préoccupations de certaines délégations. À cet égard, je voudrais attirer l'attention de tous les participants sur le fait que, dès le départ, nous avons proposé d'équilibrer le projet présenté par le Royaume-Uni. Et maintenant, dites-moi, quelqu'un a-t-il présenté quelque chose ou fait des propositions à nos collègues du Royaume-Uni ? Quiconque a-t-il fait quoi que ce soit pour équilibrer le projet ou le rendre plus complet ? C'est mon premier point. Pour une raison ou une autre, nos collègues du Royaume-Uni n'ont pu se résoudre à faire la moitié du chemin en modifiant leur projet de programme de travail en y prévoyant un autre groupe de travail, investi lui aussi d'un mandat de négociation. Ils n'ont proposé aucune solution de rechange, encore moins des solutions constructives. C'est sans doute compréhensible. Personne n'avait quoi que ce soit de sensé à proposer.

Face à cette situation, nous n'avons d'autre choix que de présenter notre propre série de propositions dans le but de remédier aux lacunes du projet présenté par le Royaume-Uni. Le point essentiel est que des perspectives de négociation s'ouvriraient pour une nouvelle initiative, par laquelle la Conférence élaborerait une convention internationale pour lutter contre les actes de terrorisme chimique et biologique. Notre approche reposait sur le fait que la lutte contre la menace croissante de voir des terroristes recourir à des armes de destruction massive ne nuit en rien à la sécurité de quiconque et ne devrait donc pas, par définition, susciter d'objections touchant à des questions de principe. Depuis le début, nous avons travaillé sur notre initiative dans la plus grande transparence. La position russe est ouverte, claire et compréhensible, même pour ceux qui sont en désaccord avec nous. Qui plus est, nous avons souvent fait preuve de souplesse, dans un esprit de compromis. Nous avons pris l'initiative de demander que la proposition du Royaume-Uni

soit fusionnée avec la nôtre et avons, à cet effet, présenté un document de travail reflétant pleinement la proposition du Royaume-Uni, du moins quant au fond. Les auteurs de cette proposition ne perdaient donc rien quant à l'intégrité de leur initiative. De surcroît, la délégation russe, consciente qu'un certain nombre de délégations n'étaient pas disposées à engager des négociations directes sur une telle convention, a fait un pas supplémentaire pour les rallier, en remplaçant le mot « négociations » par une phrase sur la rédaction des principaux éléments d'une convention. Cette proposition est connue de tous et a même été approuvée par une majorité écrasante des participants à la Conférence. Il y avait des signes encourageants de progrès vers un compromis qui aurait satisfait aux critères minimaux de complétude et d'équilibre du programme de travail. Comme vous le savez, d'autres progrès sont devenus impossibles pour des raisons indépendantes de notre volonté.

En outre, à la séance du 21 juin, nous avons avancé l'idée de procéder à un examen d'ensemble exhaustif de toutes les propositions dont la Conférence était encore saisie pour nous assurer qu'elles satisfaisaient aux critères de complétude et d'équilibre que nous venons de mentionner et, sur cette base, de déterminer la meilleure option. Nous avons également parlé de l'importance d'une compréhension commune de l'objectif final que nous aspirons à atteindre à la fin du processus visant à convenir d'un programme de travail. Faute d'une telle compréhension, toutes nos discussions seront vaines.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Fédération de Russie et je donne maintenant la parole au représentant de l'Inde.

M. Varma (Inde) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, nous avons écouté très attentivement le débat de ce matin. Nous avons eu l'occasion, à la dernière séance plénière, d'exposer notre approche, qui pour l'essentiel va dans le sens d'un soutien aux efforts que vous avez lancés. Il est regrettable que nous ayons encore des lacunes à combler, et nous escomptons que vous poursuivrez les consultations entre les sessions pour déterminer comment nous pouvons aller de l'avant.

Nous sommes saisis d'un certain nombre de propositions, mais il ne nous faut pas oublier que les propositions du groupe des 21 devront elles-aussi être prises en compte.

Nous préférierions de loin parvenir à un accord sur un programme de travail substantiel prévoyant des négociations – notre position de principe à ce sujet a été exposée antérieurement – mais nous devons envisager la possibilité d'avoir à nous retrouver pour la troisième et dernière partie de notre session de cette année sans avoir surmonté encore le blocage actuel. Ce serait bien sûr fort fâcheux tant sous l'angle de la question de savoir ce que nous devons faire de la Conférence que sous celui du signal adressé à l'ensemble de la communauté internationale.

Parmi les différentes options figure, bien sûr, la moins préférable mais qui est peut-être, au vu des circonstances, la plus pratique, à savoir revenir aux discussions informelles structurées des années précédentes. Nous savons que cette proposition n'a pas recueilli de déclarations d'appui vigoureuses, même dans le passé ; mais après avoir procédé deux sessions durant à l'examen de propositions spécifiques, et nous voudrions remercier toutes les délégations qui ont fait des efforts à cet égard, c'est une option que nous devons garder à l'esprit.

Monsieur le Président, il nous faut aussi ne pas oublier que nous avons déjà abordé deux autres questions dans le passé : l'amélioration et l'efficacité du fonctionnement de la Conférence et l'élargissement de sa composition. Un consensus sur ces deux questions nous échappe encore, mais ce n'est pas pour autant que nous ne devrions pas essayer de voir – peut-être par le canal de coordinateurs spéciaux – s'il est possible de mener des consultations sur ces deux sujets spécifiques.

Le Secrétaire général de la Conférence et représentant personnel du Secrétaire général de l'ONU auprès de la Conférence, M. Møller, a organisé voilà quelques semaines un forum réunissant la société civile et la Conférence du désarmement, événement qui, à mon avis, a été utile pour nous faire une idée d'où nous en sommes et de la façon dont l'ensemble de la communauté du désarmement perçoit la Conférence. Je dois dire que ce fut vraiment une expérience refroidissante que d'être confronté aux points de vue exprimés au sujet de la Conférence. Il est de notre responsabilité, en tant qu'États membres, de voir

tout ce que nous pouvons tirer de cette Conférence et de faire de notre mieux. Nous vous encourageons donc, Monsieur le Président, à procéder à une telle consultation entre les sessions ; vous continuerez à bénéficier du soutien de la délégation indienne.

Avant de conclure, permettez-moi de me joindre aux autres délégations pour adresser nos condoléances et exprimer notre solidarité à la délégation turque après l'odieux attentat terroriste commis à Istanbul.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur, et je donne maintenant la parole à l'Ambassadeur des États-Unis, M. Wood.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, permettez-moi tout d'abord de présenter mes sincères condoléances à la délégation turque après les effroyables actes terroristes perpétrés récemment à Istanbul. Ce n'est qu'un rappel supplémentaire de l'importance que revêt la coopération internationale dans la lutte contre le terrorisme. Je tiens à dire à la délégation turque que le Gouvernement et le peuple des États-Unis sont à ses côtés en cette période très difficile et que, encore une fois, nous pensons aux familles et aux amis des victimes.

Permettez-moi aussi de dire au revoir à mon bon ami, l'Ambassadeur de Norvège. J'ai grandement apprécié ses conseils et avis sur un certain nombre de questions de désarmement. C'est peut-être un cliché éculé, mais vous nous manquerez cruellement. Je vous souhaite bonne chance dans vos entreprises futures.

Monsieur le Président, votre programme de travail, fondé sur la proposition du Royaume-Uni, est vraiment la meilleure et ultime chance de voir la Conférence du désarmement reprendre ses travaux. Même s'il est imparfait, ce texte est la meilleure occasion s'offrant à nous de parvenir à un consensus sur un programme de travail au cours de cette session. C'est pourquoi ma délégation se félicite de votre décision de statuer à la présente session sur le texte tel qu'il est actuellement rédigé.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur. Une autre délégation souhaiterait-elle prendre la parole ? Comme cela ne semble pas être le cas, je voudrais dire quelques mots.

La présidence a proposé un programme de travail parce que nous jugeons nécessaire d'en adopter un maintenant pour l'avenir de la Conférence du désarmement. Nous pensons également – et c'est là une réponse à certaines questions – qu'au vu du temps dont nous disposons cette année, c'est le maximum que nous puissions planifier ; nous ne pouvons pas nous concentrer sur plus d'un élément, très spécifique mais présentant une grande souplesse. Nous pensons en outre qu'avant de passer aux étapes suivantes notre position sur notre proposition devrait être claire : il s'agit d'une proposition très formelle de la présidence sur un programme de travail pour 2016. Au sujet des questions posées, je crois avoir répondu à toutes durant mes deux, plutôt longues, déclarations liminaires. Je voudrais donc – comme nous avons commencé avec l'examen de la proposition de la présidence de manière très formelle – conclure également de manière très formelle son examen. Je voudrais donc inviter la Conférence à prendre une décision formelle sur le projet de programme.

Je donne la parole au représentant de la Fédération de Russie.

M. Deyneko (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Monsieur le Président, je crois que la délégation russe a exprimé très clairement sa position selon laquelle elle avait des objections de principe au projet qui a été présenté. Nous voudrions donc dire que notre délégation ne peut pas se joindre au consensus, pour des raisons de principe.

Le Président (*parle en anglais*) : Je comprends le point exposé par le représentant de la Fédération de Russie, mais je pense qu'à l'heure actuelle procéder de manière très formelle ne pose pas problème. Je comprends que notre proposition était très formelle et, avant la deuxième partie de notre présidence, nous aimerions que tous les membres de la Conférence prennent une position claire sur notre proposition. Je pense que ces prises de positions seront aussi très utiles pour le travail de l'année prochaine.

Alors, je voudrais revenir une fois de plus à mon point de vue très formel. Je vous présente maintenant le projet de décision relatif à l'établissement d'un programme de

travail pour la session de 2016, tel qu'il figure dans le document de travail CD/WP.595, en vue d'une décision formelle. Est-ce qu'il y a des objections à notre proposition ?

Je constate que le représentant de la Fédération de Russie a des objections et je conclus donc que notre proposition soumise à la Conférence n'a pas fait l'objet d'un consensus.

Une délégation souhaiterait-elle prendre la parole ? Cela ne semble pas être le cas. Je note formellement et avec regret que le projet de décision relatif à l'établissement du programme de travail pour la session de 2016, tel qu'il figure dans le document de travail CD/WP.595, n'a pas été adopté. Le projet est rejeté. Nous restons ouverts à de nouvelles consultations sur le programme de travail dans l'intervalle.

Je vois que le Royaume-Uni souhaite intervenir, Monsieur l'Ambassadeur Rowland, vous avez la parole.

M. Rowland (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Monsieur le Président, la proposition que nous avons présentée, qui a été distribuée dans le document CD/2055, reflète notre conviction que notre communauté veut progresser dans le domaine du désarmement, en particulier du désarmement nucléaire. Ces progrès seront mesurés de la manière la plus significative par la réduction du nombre d'armes nucléaires ou par l'évolution de l'importance de ces armes dans les doctrines de sécurité des États qui en sont dotés. Pour que de tels progrès de cet ordre puissent être accomplis, les États dotés d'armes nucléaires devront participer au débat.

Nous avons présenté cette proposition parce que nous voulions que les États dotés d'armes nucléaires s'engagent dans ce débat selon des modalités qui soient à leur convenance mais qui permettent d'avancer vers la réalisation de nos objectifs généraux. Je comprends les réserves de la Fédération de Russie, étant donné que de nouvelles réductions significatives – des réductions réciproques – en nombre global lui ont été proposées et qu'elle est dans l'incapacité de répondre à cette offre significative des États-Unis. Le Royaume-Uni continuera de s'employer à trouver un moyen de permettre aux États non dotés d'armes nucléaires et à tous les États dotés d'armes nucléaires, ainsi qu'à tous ceux qui possèdent des armes nucléaires, de s'asseoir et d'examiner cette question de manière productive en vue de trouver un moyen efficace de progresser sur la voie du désarmement nucléaire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vous remercie, Monsieur l'Ambassadeur. Nos travaux pour aujourd'hui sont ainsi arrivés à leur terme. Notre prochaine séance plénière se tiendra le mardi 2 août 2016, à 10 heures, dans la salle du Conseil. Je vous souhaite à tous de bonnes vacances d'été. La séance est levée.

La séance est levée à 11 h 40.